

M. Garcin MALSA

- Ancien Président du Conseil des rivages lacustres français d'Amérique,
- Membre permanent du conseil d'administration du conservatoire du littoral,
- Maire honoraire de la ville de Sainte-Anne

Crève-Cœur

97227 Sainte-Anne

0696 91 91 92 – 0696 28 95 29

**Monsieur le Président de l'exécutif
Collectivité Territoriale de la Martinique
97200 Fort-de-France**

Sainte-Anne, le mercredi 23 mars 2022

Objet :

LETTRE OUVERTE

Les Salines en danger

Monsieur le Président,

Les salines sont en danger...

J'interpelle l' élu mais avant tout le Martiniquais.

Je m'adresse à vous dans un contexte particulier qui vous permettra de comprendre le regard d'exception que vous devez porter sur cette partie de la Martinique qui a toujours été convoitée par les prédateurs de Nature. Chaque fois qu'elle a été menacée, les Martiniquais se sont largement mobilisés pour faire peuple pour que cet espace reste préservé pour les générations futures.

Plus que jamais, vous devez vous souvenir que les Salines ont joué un rôle central dans la Martinique chaque fois que notre pays s'est trouvé dans des périodes de crise notamment en 1939 et 1945 : les Salines ont approvisionné les Martiniquais par de grosses productions de poissons, de crustacés, de patates douces, de viande de sucre d'eau sous-terrain sans oublier les tonnes de sels récoltées et exportées.

En **1974**, le peuple martiniquais s'est fortement mobilisé pour **arrêter la privatisation et la bétonisation** au profit de ces puissances d'argent qui voulaient implanter un grand complexe touristique de 11 000 lits.

C'est à partir de là que va s'enclencher une dynamique écologique qui a donné naissance à l'ASSAUPAMAR.

En dépit de ce qu'on peut penser de cette institution, à l'époque, son avis est devenu désormais incontournable dans les prises de décisions impactant l'environnement en raison de ses actions qui ont permis de repousser une nouvelle tentative de privatisation en 1986.

Le Conseil municipal de la commune de Saint-Anne et ses élus, depuis 1989 ont compris qu'il fallait aller dans le sens des Martiniquais et faire des Salines un espace particulièrement préservé pour les générations futures. En utilisant la démarche de démocratie participative, ils ont créé un projet partagé de territoire appelé Agenda 21, dans l'esprit du développement durable et solidaire.

Cet esprit a irrigué l'ensemble du pays pour arriver à créer avec le Conseil Général l'Agenda 21 de Martinique dont la renommée a dépassé les frontières de notre pays.

C'est dans la foulée que naquit en **2013 l'Opération Grand Site** qui s'étend sur 2730 hectares dont 1120 dans le Domaine Public Maritime avec la présence de l'Etang des Salines intégré à la convention RAMSAR, des marais salants, des mornes calcaires, de la baie des anglais, de la savane de pétrification et de ses 7 îlets (les 4 îlets de la Réserve, celui de la baie des anglais, de l'îlet cabri et de la Table du diable).

Alors que nous croyions que cette protection pour les générations futures, était définitivement réglée, les institutions de tutelle s'accommodent et acceptent que des travaux de **bétonisation et de privatisation se déroulent impunément depuis 2015** sur cet espace.

C'est pour contrecarrer toute perspective de destruction, de mise à mal de la Vie, de la Nature, de mise à sac des Salines, que nous avons décidé de lancer un appel au peuple martiniquais le 03 Avril 2022.

Compte tenu de l'urgente nécessité de mettre en œuvre un développement durable et solidaire de notre pays, nous ne doutons pas que la collectivité que vous dirigez apportera son soutien à cet appel.

Garcin MALSA

